

DEVENEZ FAMILLE PARRAINANTE DE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

réunion d'information



À partir de 18h00

le 13/12 à Privas

Hôtel du Département - Salle Montgolfier

En présence des élus départementaux
et de l'association Pluriels
qui accompagnera le dispositif

L'Ardèche est – et a toujours été – une terre d'accueil et ses habitants ont une vraie fibre citoyenne sur laquelle le Département a souhaité « s'appuyer » et encourager, pour prendre en compte avec dignité et humanité les jeunes mineurs étrangers non accompagnés qui relèvent des politiques départementales d'aide sociale à l'enfance.

Le Département de l'Ardèche – compétent en matière d'aide sociale à l'enfance – a pour ce faire élaboré un dispositif de famille « parrainantes ». L'idée du parrainage – coproduite dans le cadre d'un groupe de travail associant les acteurs professionnels de l'aide sociale à l'enfance et les associations du secteur social et caritatif – vise à permettre l'accueil en famille de 20 jeunes. Cet accueil sera accompagné par l'association « Pluriels » qui 24h/24 sera aux côtés des familles et des jeunes.

Vous seriez intéressé.e.s ?

Participez aux réunions d'information

(voir au recto) **OU**

envoyez un mail à contact@assopluriels.fr

